CONCOURS
INITIATION À L'ÉCRITURE DE SÉRIES

2027

Conditions requises
Formalités d'inscription
Déroulement du concours

La Fémis, Cursus Initiation Séries, 6 rue Francœur - 75018 PARIS
Pour tout renseignement, tél. : 01 53 41 22 33
initiationseries@femis.fr

I. CONDITIONS REQUISES

Cette formation d'une année à temps plein de septembre 2027 à mai 2028, accessible au niveau Bac, permet d'ouvrir chaque année la Fémis à de jeunes aspirant·es scénaristes passionné·es de séries, âgé·es entre 22 et 28 ans.
La formation s'adresse à ces jeunes autodidactes, issu·es de milieux modestes, pour les accompagner dans leur volonté d'apprentissage de l'écriture sérielle.

A. CONDITIONS D'ÂGE, DE DIPLÔME ET DE LANGUE

- Les candidat·es doivent être âgé·es entre vingt-deux ans et vingt-huit ans au 1er janvier 2027.
- Les candidat·es doivent être **titulaires du bac (général professionnel) a minima.**
- La maîtrise de la **langue française** est obligatoire. L'admission se déroule en français, de même que les enseignements dispensés à l'École.

B. CONDITIONS DE RESSOURCES

- L'inscription au concours du cursus Initiation à l'écriture de séries est gratuite.
- Les candidat·es admis·es à suivre la formation sont exonéré·es de frais de scolarité mais doivent acquitter la Contribution Vie Étudiante et de Campus (CVEC ; 105 € pour l'année 2026-2027).
- La formation est destinée à accueillir de jeunes aspirant·es scénaristes issu·es de milieux modestes. Les candidat·es doivent justifier de leur situation en remplissant un **dossier social** qui sera étudié par le jury (à remplir en ligne ; voir plus bas).
- Les candidat·es admis·es au cursus Initiation à l'écriture de séries bénéficieront d'une bourse de vie d'un montant de 800€ par mois pendant la durée de leur scolarité.

C. RÈGLEMENT

Le règlement général relatif aux différents concours d'entrée à la Fémis est disponible sur le site : https://www.femis.fr/-admission-

Toute infraction au règlement, notamment sur les renseignements fournis par le·la candidat·e lors de l'inscription, entraîne son exclusion.

- Les candidat·es ne peuvent s'inscrire qu'à un seul concours de La Fémis la même année.
- L'admission, tout comme la formation, est ouverte aux personnes en situation de handicap. Pour plus de renseignements, voir : https://www.femis.fr/handicap-et-concours-de-la-femis

Pour toute question relative aux conditions d'admission ou portant sur le contenu de la formation, il est recommandé de prendre contact, avant inscription et envoi du dossier, avec :

Adèle MONFORT, coordinatrice du cursus : 01 53 41 22 33 ou initiationseries@femis.fr

II. FORMALITÉS D'INSCRIPTION

Les candidat·es s'inscrivent au concours de la formation « Initiation à l'écriture de séries » en ligne **du mardi 8 décembre 2026 à 12h au mardi 9 mars 2027 à 12h.**

Les candidat·es procèdent à leur inscription au concours en deux temps : tout d'abord en remplissant le formulaire d'inscription sur le site de la Fémis puis, lorsque tout est validé, en transmettant un dossier social via un lien qui aura été reçu par mail.

A. FORMULAIRE D'INSCRIPTION VIA OASIS

Les candidat·es doivent **remplir le formulaire d'inscription à travers le site** www.femis.fr (rubrique Admission/Inscriptions en ligne/Concours initiation à l'écriture de séries), et transmettre en ligne les pièces suivantes :

IDENTITÉ :

- **Une photo**
- Copie de la **carte d'identité** (recto verso) ou du **passeport**
- Pour les personnes mariées, une copie du livret de famille (ou équivalent pour les candidat·es européen·nes)

ÉTUDES : les candidat·es doivent fournir une copie de leur **baccalauréat** et de leurs différents **certificats** ou **diplômes** s'ils en ont.

CURRICULUM VITAE : le **CV** doit récapituler le parcours scolaire et/ou universitaire, les différentes expériences professionnelles et personnelles post-bac.

Les fichiers doivent être au format PDF.
Les noms des fichiers doivent tous prendre la forme suivante :
NOM prénom-intitulé du document.
Exemples : DUPONT Camille-CV ; *DUPONT Camille-Lettre de candidature*
Merci de bien respecter cette nomenclature pour que vos documents et donc votre demande soient bien traités.

Les candidat·es remplissant les critères d'éligibilité et ayant validé leur formulaire d'inscription en ligne recevront par mail la marche à suivre pour la suite de l'inscription au concours.
Ce mail contiendra :

- **Le dossier social** : il s'agit d'un formulaire en ligne à remplir et valider. Des pièces spécifiques à votre situation personnelle seront demandées.
- **Les instructions** pour transmettre l'ensemble des pièces demandées (celles du dossier social ainsi que le dossier de candidature), via un **lien Dropbox**.

Le dossier social avec ses pièces relatives ainsi que le dossier de candidature (consignes ci-dessous) sont à transmettre par le lien Dropbox au plus tard le mardi 9 mars 2027 à 12h.

B. DOSSIER DE CANDIDATURE

1. EXPÉRIENCES DE CRÉATION

La formation s'adressant à des scénaristes débutant·es, il est demandé de fournir des extraits choisis d'écriture personnels afin de justifier d'un goût pour l'écriture et la fiction.

- Le format et le type d'extraits d'écriture présentés sont **libres**. Il est conseillé de présenter plusieurs types d'écriture.
  Il peut s'agir d'extraits d'articles, de blogs, de journaux intimes, de nouvelles, de bandes-dessinées, de poésies, de textes de chansons, de scénarios de web-séries, de séries, de courts-métrages, etc. Les extraits doivent être présentés **dans un PDF de maximum 10 pages.**
- Le·la candidat·e doit être le·la seul·e auteur.e de ces textes. Les œuvres réalisées collectivement ne seront pas examinées.
- Ces extraits d'écriture doivent être accompagnés **d'un document d'une page**, décrivant précisément la nature des travaux d'écriture et expliquant les choix opérés. Il s'agit d'un document supplémentaire (il n'est donc pas compris dans les 10 pages d'extraits) ; il peut être séparé des extraits d'écriture ou être sur le même document, en introduction ou à la fin.

2. RACONTEZ VOS PROJETS DE SÉRIES

Le·la candidat·e détaille **deux projets de séries** qu'il·elle aimerait raconter. Il s'agit de présenter des idées ou sujets de séries qui intéressent le·la candidat·e. Les deux projets de séries doivent être présentés sur **un seul et même document PDF de 2 pages maximum**.

Chaque projet de série devra présenter le ou les personnages, leurs désirs et les moyens mis en œuvre pour atteindre leurs objectifs.

3. LETTRE DE MOTIVATION

La lettre de motivation doit expliquer les raisons pour lesquelles le·la candidat·e souhaite suivre cette formation et ce qu'il·elle attend du programme.

Les dossiers incomplets ne seront pas retenus.

ATTENTION, L'USAGE DE L'I.A. EST STRICTEMENT INTERDIT. TOUTE SUSPICION ENTRAÎNERA UNE NOTE DISCRIMINATOIRE.

Date limite de candidature : mardi 9 mars 2027 à 12h.

Après vérification administrative de l'ensemble des dossiers reçus et de leur éligibilité, la liste des inscrits sera mise en ligne sur www.femis.fr à partir du **lundi 19 mars à 18h** (rubrique Admission/Inscriptions en ligne/Concours initiation à l'écriture de séries).

III. DÉROULEMENT DU CONCOURS

L'admission à la formation Initiation à l'écriture de séries se déroule en deux tours : 1er tour (admissibilité), 2ème tour (admission).

A. PREMIER TOUR : ADMISSIBILITÉ

Le premier tour du concours consiste en un examen du dossier de candidature et du dossier social par un jury.

Dans sa réflexion pour départager les candidats, le jury tiendra compte :

- de la qualité et de la pertinence des extraits d'écriture,
- de la qualité et de l'originalité des projets de séries présentés,
- de l'adéquation entre le profil du·de la candidat·e tel qu'il se dessine à travers les éléments présentés et l'objectif de la formation destinée à accueillir et accompagner de jeunes aspirant·es scénaristes issu·es de milieux modestes dans leur volonté d'apprentissage de l'écriture sérielle.

La liste des candidat·es admissibles pour le deuxième tour du concours sera affichée dans les locaux de La Fémis et sur le site de La Fémis (rubrique Admission/Résultats des concours) **mardi 27 avril à 18h**.

Le planning des auditions sera affiché sur le site de La Fémis (Admission/Résultats des concours) **mercredi 28 avril à 18h.**

B. DEUXIÈME TOUR : ADMISSION

Les candidat·es déclaré·es admissibles sont autorisé·es à se présenter à l'épreuve d'admission.

L'épreuve aura lieu les **lundi 21 juin et mardi 22 juin 2027** dans les locaux de La Fémis.

L'épreuve d'admission consiste en un entretien oral de 30 minutes avec le jury, qui porte notamment sur :

- la culture sérielle, les goûts personnels, les expériences et les projets du candidat,
- les extraits d'écriture qui auront été lus par l'ensemble des membres du jury,
- les autres éléments du dossier de candidature, notamment la lettre de motivation et les projets de séries présentés.

La liste des 8 candidat·es admis·es sera affichée dans les locaux de La Fémis et sur le site de La Fémis (rubrique Admission/Résultats des concours) **mercredi 23 juin à 19h**.

Les candidat·es admis·es recevront leur lettre d'admission précisant la date de la rentrée et indiquant les pièces et formalités administratives à remplir.

Le jury peut établir, le cas échéant, une liste complémentaire (liste d'attente). Tout·e candidat·e inscrit·e sur cette liste sera informé·e qu'il·elle pourra éventuellement être appelé·e à suppléer à une défection survenant **entre la proclamation des résultats le mercredi 23 juin et vendredi 9 juillet 2027.**

LES DÉCISIONS DES JURYS SONT SANS APPEL.

AVERTISSEMENT

L'enseignement à La Fémis est à plein temps, les étudiant·es ne sont pas autorisé·es à manquer les cours. La formation n'est donc pas compatible avec un engagement professionnel ou une autre formation quelle qu'elle soit (envisageable le week-end éventuellement).

CE DOCUMENT ANNULE ET REMPLACE TOUTE AUTRE DISPOSITION ANTÉRIEURE.